



# Championnats de l'Ain Individuels Seniors et Vétérans – 2020

## Mercredi 26 août 2020

### Golf de La Bresse

#### Inscription et droit d'engagement au plus tard le 21 août 2020.

Chaque joueur s'inscrit auprès de son club qui transmet la liste principale et la liste complémentaire au Golf de La Bresse [secretariat@golfdelabresse.com](mailto:secretariat@golfdelabresse.com) avec copie au Comité de l'Ain [f.dussous@gmail.com](mailto:f.dussous@gmail.com)

**Droit d'engagement : 38 €, 19 € pour les membres du Golf de La Bresse**  
à regrouper par club et à envoyer par chèque, à l'ordre du Comité Départemental de Golf de l'Ain,  
au plus tard le 21 août 2020 à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Golf de l'Ain  
c/o Golf de la Sorelle Domaine de Gravagneux 01320 Villette sur Ain  
*Pas de remboursement pour les désistements après la date limite d'inscription*

Dans un 1<sup>er</sup> temps, 10 places sont réservées à chaque club. Les places ensuite disponibles seront attribuées, de façon équitable entre les clubs, aux joueurs inscrits sur la liste complémentaire. Les clubs seront informés le 22/08 des joueurs retenus sur la liste complémentaire.

Donc, **bien indiquer les 10 joueurs/joueuses prioritaires**. Placer ensuite par ordre de préférence, les joueurs sur la liste complémentaire. Dans les deux cas, **penser à cocher « Vétérant » le cas échéant**

Index **WHS** au 21/08/2020- Licence et AS d'un club de l'Ain + certificat ou questionnaire médical à jour

Club :			
LISTE Principale de 10 joueurs/joueuses			
Nom-Prénom	N° de licence	index	Vétérant ?
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

LISTE Complémentaire par ordre de préférence			
Nom-Prénom	N° de licence	index	Vétérant ?
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

*Au besoin rajouter des feuilles d'inscription*